

Programme de Formation Membre du CSE en matière économique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les missions et le fonctionnement du Comité Social Economique (CSE) pour exercer efficacement son mandat
- Connaître les attributions du CSE en matière économique

Public

Membres élus du CSE. Formation obligatoire (Art. L 2325-44 du Code du Travail).

Durée

3 jours soit 21 heures

Moyens permettant de suivre l'action

Feuille de présence signée par les stagiaires et le formateur

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Salle de formation, vidéo projecteur, paperboard, films, support formateur, boîte à outils CSE remise aux stagiaires. Formation animée par deux formateurs expérimentés et professionnels : un avocat et un expert-comptable.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Fiche d'évaluation remise au stagiaire

Programme de formation

Jour 1 : Organisation et fonctionnement du CSE

L'exercice du mandat

- Votre rôle : synthèse des domaines d'intervention du CSE
- Les événements impactant votre mandat
- La protection attachée au statut d'élu et l'intervention de l'inspection du travail

L'organisation interne du CSE

- La composition tripartite : présidence, titulaire/suppléant et représentants syndicaux
- Les membres du CSE en charge de la gestion et de l'administration
- Les principales clauses du règlement intérieur du CSE

Les réunions plénières du CSE

- La préparation des réunions entre élus et l'élaboration de l'ordre du jour
- Les participants, le rôle du président et le déroulement de la séance
- L'établissement du Procès-verbal : sa valeur juridique, les pièges à éviter et la question des informations confidentielles
- La communication auprès des salariés

Les moyens et les ressources du CSE

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- L'utilisation des budgets alloués au CSE

Les principales attributions du CSE

- Les fondamentaux du rôle du CSE : l'expression collective et l'intérêt des salariés
- Synthèse des différents domaines de compétences du CSE

L'information / Consultation du CSE

- Les principaux sujets de consultation : la compétence du CSE

- Quand le CSE doit-il être consulté et informé ?
- Les délais encadrant la procédure
- Les possibilités de négocier avec votre direction pour anticiper les difficultés
- L'accès à l'information, l'utilisation de la BDES, et la préparation des questions
- Comment émettre un avis motivé ?
- Comment améliorer sa communication auprès des salariés ?

Les 3 informations / consultations périodiques

- Les orientations stratégiques
- La situation économique et financière et le rôle de la commission économique
- La politique sociale, l'emploi et les conditions de travail
- Le recours à l'expertise par le CSE : processus et pièges à éviter

Jour 2 et 3 : les mécanismes de base de la comptabilité et l'analyse financière

Les bases de la comptabilité

- Les bases de la comptabilité
- Destinataires des comptes annuels
- Les différentes formes de sociétés
- La comptabilité générale

Comprendre les éléments financiers de votre entreprise

- Reconnaître les éléments financiers
- Présentation et différence entre Expert-comptable et Commissaire aux Comptes
- Analyser le compte de résultat
- Révision sur le compte de résultats et cas pratique
- Le futur de votre société
- Le bilan
- Les questions à poser lors des réunions de présentation du compte de résultat et du bilan
- L'épargne salariale
- Les spécificités de votre entreprise
- Cas pratiques réalisés sur la base des comptes de votre entreprise

Prérequis pour suivre la formation

- Maîtrise de la langue française

Les plus de la formation :

- Mise en place d'un plan d'actions adapté à son entreprise
- Remise d'une « boîte à outils » CSE

